

Evolution démographique et aménagement du territoire Denise Pumain

▶ To cite this version:

Denise Pumain. Evolution démographique et aménagement du territoire. Naturopa, 1995, 78, pp.10-12. halshs-01547342

HAL Id: halshs-01547342 https://shs.hal.science/halshs-01547342

Submitted on 26 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evolution démographique et aménagement du territoire

Denise Pumain, professeur à l'Université Paris I

L'aménagement du territoire, l'organisation des services et la gestion de l'environnement doivent tenir compte de l'évolution de la population et des structures démographiques, régionales et urbaines. Dans la mesure où elle est prévisible, la connaissance de cette évolution peut permettre d'anticiper et de corriger par des politiques appropriées les tendances qui conduiraient à une moindre équité territoriale. C'est aujourd'hui moins par sa croissance que par l'évolution de ses comportements et sa mobilité, sélective dans l'espace et dans le temps, que la population européenne pose des problèmes à l'aménagement du territoire.

La croissance de la population est désormais très faible. Elle se maintient en général en-dessous de 0,5% par an, elle peut même être légèrement négative dans certains pays. Avec une surprenante rapidité, la baisse de la fécondité a aligné les comportements des pays d'Europe du sud puis de l'est sur ceux de l'Europe du nord, aboutissant à renverser les grandients antérieurs. Même si aujourd'hui certains pays de l'Europe du nord ont en moyenne plus d'enfants par femme que ceux de l'Europe du sud, voire de l'Est, les écarts demeurent assez faibles et seront probablement de peu de conséquences en termes d'inégalités territoriales. En outre, en dépit d'une pression, qui reste assez forte, de la demande à l'émigration de l'est vers l'ouest, la plupart des pays pratiquent des politiques restrictives en matière d'immigration étrangère. L'apport extérieur, qui a pu être très important par exemple en Allemagne au cours de la décennie écoulée, tend à se stabiliser. On ne doit donc pas s'attendre à de grands bouleversements dans les poids démographiques respectifs des différents pays.

La structure d'âge de la population européenne, comme celle de l'ensemble des pays développés, se modifie dans le sens d'un vieillissement progressif. Les personnes âgées de plus de soixante ans, qui forment environ le cinquième de la population totale, pourraient en représenter le quart vers 2020, tandis que la part des moins de vingt ans suivrait l'évolution inverse. Cependant, si, au moins à l'ouest et au nord, l'âge de cessation d'activité tend à s'abaisser, en particulier sous l'effet d'une conjoncture de fort chômage, l'état de santé des personnes âgées va plutôt s'améliorant. Il est probable que la demande adressée aux régions spécialisées dans l'accueil des retraités continue de se renforcer. Ce processus, qui est entretenu par des migrations sélectives selon l'âge, interrégionales, mais de plus en plus internationales, s'accompagne d'une spécialisation parfois excessive des régions concernées, en particulier littorales. Une diversification des zones de destination pourrait être amorcée, par exemple par une offre appropriée, à proximité de villes moyennes bien équipées. Les structures d'accueil destinées au "quatrième âge" deviennent plus nécessaires dès lors que se fragmentent les familles, et doivent être pensées en fonction d'une bonne accessibilité au milieu urbain plutôt que dans des zones trop enclavées.

Des variations sensibles subsistent dans les comportements démographiques: le mariage et la survenue du premier enfant sont plus précoces à l'Est qu'à l'ouest, la mortalité infantile demeure plus élevée à l'Est, le taux d'activité des femmes est plus élevé dans les pays du nord, où il dépasse 40%, que dans les pays du sud, où il atteint 30%, le divorce, qui se banalise, reste plus fréquent dans les pays scandinaves que dans l'Europe du sud. On retire cependant de l'observation des évolutions récentes l'impression d'une certaine convergence des comportements européens. Ces comportements ont des conséquences importantes pour l'aménagement du territoire dans la mesure où ils conduisent à rendre beaucoup plus fréquents les ménages formés d'une ou de deux personnes, et à réduire le nombre des grandes familles.

Le changement des modèles familiaux, la fragmentation des ménages et leur instabilité croissante augmentent la demande de petits logements, en particulier au centre des villes.

Ce mouvement n'est pas toujours perçu, alors que dans le même temps l'élévation du niveau de vie a permis de répondre aux besoins d'espace par la construction de logements plus grands et surtout par la diffusion des maisons individuelles, en général dans les zones rurales à la périphérie des villes. Pour une très grande part, la mobilité résidentielle récente des populations européennes s'est surtout traduite par une spectaculaire déconcentration du peuplement urbain, avec dédensification des centres-villes et étalement du peuplement dans des zones accessibles mais parfois très éloignées. On a pu craindre que cette tendance ne conduise à détruire le modèle des villes européennes, denses, compactes, centrées sur un riche patrimoine architectural, pour le remplacer par un modèle nord-américain de vastes banlieues résidentielles. Il semble qu'on assiste en fait moins à une fuite de la population des centresvilles qu'à une concurrence victorieuse de la fonction résidentielle par des activités prestigieuses dans ces centres, chargés d'histoire mais pourvus d'une bonne accessibilité et toujours valorisés. La tendance à la péri-urbanisation, quoique consommatrice d'espace, peut donc être encore encouragée, en particulier autour des villes petites et moyennes, dans la mesure où elle contribue à revaloriser, à des coûts raisonnables, des espaces ruraux. Elle doit être surveillée davantage autour des grandes régions urbaines, où elle entraîne parfois des navettes domicile-travail d'une ampleur excessive et où elle peut contribuer à dégrader l'environnement, soumis à l'intense pression des citadins.

L'évolution récente des structures démographiques urbaines souligne que les problèmes d'aménagement des grandes agglomérations ne se limitent pas à la régulation d'effets physiques comme la congestion et la pollution. Des tendances sont apparues, certes moins prononcées que dans d'autres parties du monde, mais cependant préoccupantes, à une ségrégation accrue de catégories sociales minoritaires, souvent défavorisées, se traduisant par la formation de poches de pauvreté urbaine où s'accumulent les facteurs conduisant à la marginalisation, à l'exclusion, à la délinquance et à la criminalité. De telles tendances ne peuvent que s'aggraver avec le temps si elles ne sont pas vigoureusement combattues par les pouvoirs publics. Pour la qualité de l'environnement physique et social urbains, des politiques doivent veiller à assurer la mixité fonctionnelle et sociale des espaces.

Au cours des deux dernières décennies les migrations ont contribué à un certain rééquilibrage entre les régions "centrales", les plus denses et les plus riches, et les régions "périphériques, entre les régions du nord et celles du sud de l'Europe. La période actuelle est caractérisée par la mondialisation de l'économie, la multiplication de liens qui construisent des entités supranationales comme l'Union européenne, facilités par le passage à "la société de l'information". Il est probable que cette évolution favorise les plus grandes villes, selon un processus défini comme la "métropolisation", qui tend à concentrer et sélectionner les activités de pointe et les populations les plus qualifiées dans les plus grandes villes. Celles-ci sont en effet les mieux équipées pour bénéficier en premier lieu de l'ouverture internationale. La plus forte présence des femmes sur le marché du travail et la généralisation du modèle de couple avec deux actifs tendent aussi à favoriser la concentration des populations dans les grandes métropoles, qui offrent un marché de l'emploi vaste et diversifié, où les doubles carrières ont une probabilité plus grande de pouvoir être satisfaites simultanément.

Dans les pays d'Europe de l'ouest, la conséquence risque d'accentuer les écarts qualitatifs, en particulier en termes d'âge, de niveau de formation et de revenu des populations, entre grandes métropoles et petites villes. En Europe de l'Est, où le potentiel d'urbanisation reste élevé en raison de politiques antérieures restrictives, la croissance des métropoles et en particulier des

capitales, risque d'être plus sensible. Cependant, la force des organisations admininistratives tendra à maintenir la prépondérance des villes chefs-lieux, qui cumulent tous les centres de décisions, ainsi que de grandes unités industrielles. Or, la tendance à la métropolisation menace à terme la survie des villes petites et moyennes, qui sont un patrimoine propre à l'Europe. Dans ce continent de peuplement ancien et dense, où la "transition urbaine" s'est déroulée progressivement, l'espacement moyen entre deux centres urbains de plus de 10 000 habitants et de l'ordre de 13 km contre 48 aux Etats-Unis. A population égale, l'Europe compte beaucoup plus de villes petites et moyennes que l'Amérique, où la population urbaine est bien plus concentrée: les trente premières agglomérations américaines sont plus peuplées que les trente premières européennes, et New York, la plus grande, a trois fois plus d'habitants que Paris ou Londres. Pour préserver la spécificité de son dense semis de petites villes, l'Europe peut tenter d'éviter que ne se creusent les inégalités suscitées par la métropolisation, par exemple par des politiques qui accélèrent la diffusion sur tout le territoire des améliorations de l'accessibilité.

Définir des politiques d'aménagement du territoire qui anticipent les évolutions démographiques demanderait cependant de connaître avec plus de certitude les tendances de la mobilité et de la croissance économique régionale, ainsi que l'effet des mesures qui pourraient être prises. Les questions relatives à l'environnement se posent en termes bien différents dans les régions urbaines très peuplées de la dorsale "centrale" de l'Europe ou dans les régions de faibles densité des régions septentrionales ou des moyennes montagnes, menacées d'abandon. De même la tendance à la séparation croissante, dans l'espace urbain ou entre des régions d'un même territoire, des populations riches et pauvres, mais aussi de minorités moins bien intégrées, ou encore des personnes âgées et des jeunes adultes, requiert des politiques d'aménagement qui anticipent sur les évolutions en cours.